RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

de classement de la maison "Gallopin", bâtiment H 358, sis rue du Rhône 17, quai Besançon-Hugues 18, place de la Petite-Fusterie 2, sur la parcelle 5910, feuille 29 du cadastre de Genève, section Cité

du 6 avril 1977

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la communication de la commission des monuments, de la nature et des sites du 28 mars 1977, proposant le classement, à titre d'unique exemple de l'architecture du XVIIIe siècle qui subsiste sur les quais de la rive gauche du Rhône, le bâtiment cadastral H 358, parcelle 5910, feuille 29, du cadastre de Genève, section Cité;

vu le dossier de proposition dont il résulte, en substance, que ce bâtiment d'un beau volume, à trois façades, construit probablement dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, dont presque tous les éléments d'origine ont été conservés, est esthétiquement nécessaire pour l'harmonie de la place et par sa position de tête d'îlot est d'une très grande importance dans la vision générale des quais du Rhône;

vu les observations du propriétaire du 4 février 1977;

vu le préavis de la Ville de Genève du 17 mars 1977;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, art. 10 et suivants,

A R R E T E

Article 1

L'enveloppe extérieure de la maison Gallopin, au sens des considérants, est déclarée monument classé.

Communiqué à :

Travaux 7 ex.
Intérieur 1 ex.
Sautier 2 ex.
(FAO)
Intéressé 1 ex.

CONSEIL D'ÉTAT RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat :

02.16

RÉPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE
(Service technique du Registre Foncier)

Extrait du plan cadastral 29

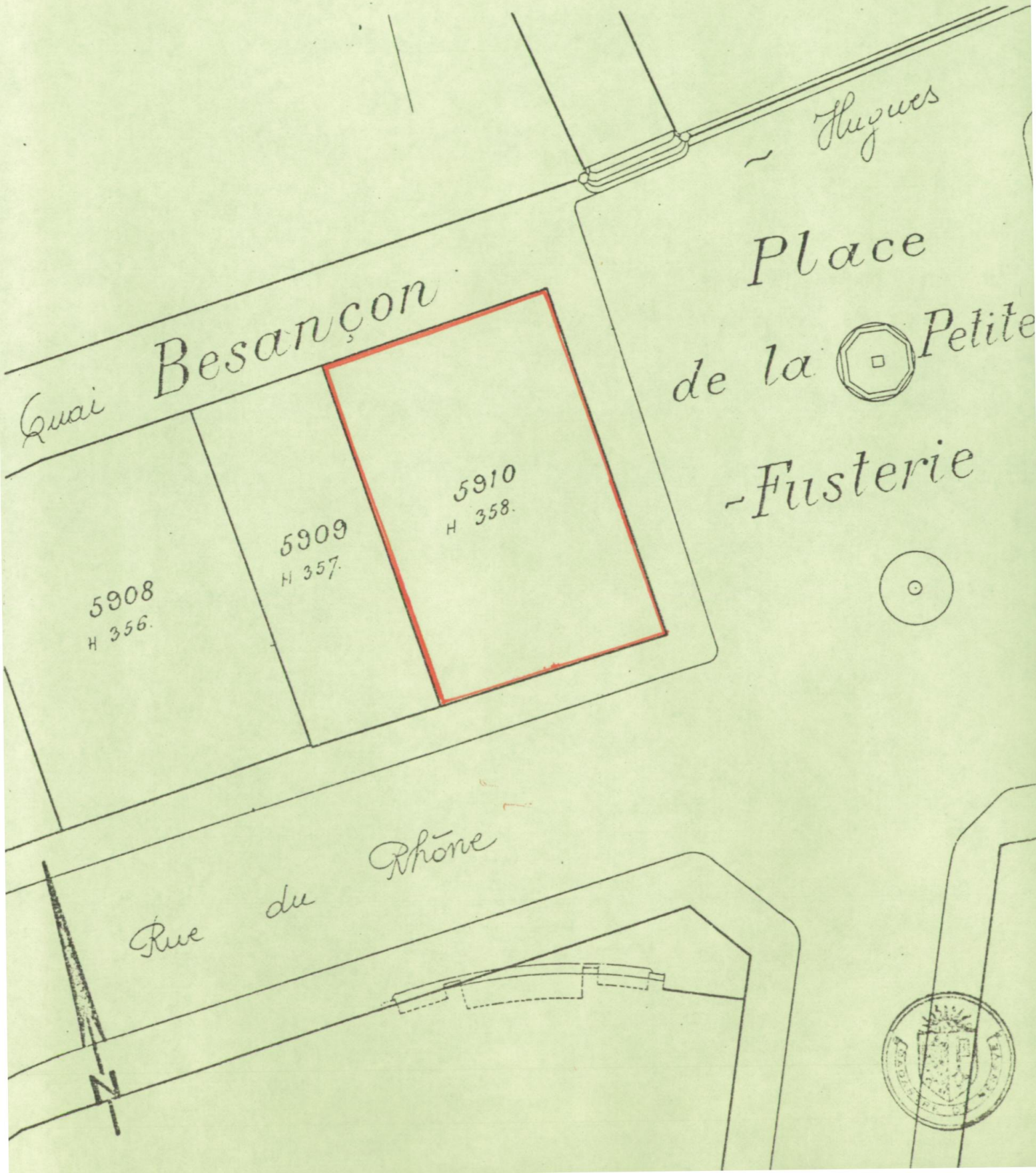
MS 207

Pour requête en autorisation de construire. Reproduction interdite

Commune de GENÈVE, sect. CITÉ — **Echelle 1 : 250**

Demande N° 6338/2 Emoluments, Fr. 1.-- Date: 21.7.1976 Visa:

Parcelle: 5910 Surface (m²): 215,90 Propriétaire: Société de l'immeuble "PETITE FUSTERIE" 2



Plan d'ensemble 51 Echelle 1:2500

Reproduction interdite

MS 207



21 JUIL. 1976